

Instructeur ADS

Offre n° O063250722000190

Publiée le 22/07/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : PLAINE LIMAGNE

Site web de l'employeur : <https://www.plainelimagne.com/>

Lieu de travail : Maison nord limagne, 158 grande rue, Aigueperse (Puy-de-Dôme)

Poste à pourvoir le : 01/12/2025

Date limite de candidature : 29/08/2025

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Rédacteur

Rédacteur principal de 2ème classe

Adjoint adm. principal de 1ère classe

Adjoint adm. principal de 2ème classe

Adjoint administratif

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-14 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat proposé ne peut excéder un an, renouvelable dans la limite d'une durée totale de 2 ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Au sein d'une équipe de 2 instructeurs, vous veillerez à la sécurité juridique de actes liés à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme papiers et dématérialisées réalisés pour le compte des communes de l'EPCI. Pour vos dossiers, vous serez l'interlocuteur privilégié des élus communaux et leur secrétaire, en collaboration directe avec eux.

Missions / conditions d'exercice :

Au quotidien vous serez amené à :

- Vérifier la complétude des dossiers (DP, PC, CUb, etc.) au regard des exigences du code de l'urbanisme,
- Analyser techniquement les dossiers de demande, au regard du PLUi en vigueur,
- Suivre l'instruction dans les délais réglementaires,
- Être en relation avec les services extérieurs afin de recueillir leurs avis,
- Rédiger des courriers et propositions de décision aux maires,
- Conseiller, accompagner, informer et renseigner les élus et les secrétaires de mairies sur les dossiers de leur commune,
- Être force de proposition pour faire évoluer le règlement du PLUi pour une meilleure compréhension par tous,
- Participer aux modifications et révisions du PLUi.

Profils recherchés :

Savoir

Connaissance générale des collectivités territoriales et de leur fonctionnement.

Connaissance et respect du code de l'urbanisme, de la construction, de l'environnement et appétence pour la recherche juridique.

Maîtrise des procédures internes.

Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels métiers, outils numériques, SIG.

Apte à la lecture de plans, du cadastre et notions sur les techniques du bâtiment.

Savoir-faire

Qualités relationnelles : aisance relationnelle, sens du dialogue, aptitude à la négociation et à la concertation.

Capacités rédactionnelles avérées.

Capacité à organiser son travail en fonction de la charge fluctuante d'activité.

Savoir-être

Sens des responsabilités.

Grande rigueur, sens de l'organisation, de l'anticipation.

Capacité à travailler en transversalité

Savoir travailler en équipe.

Dynamisme.

Être capable de prendre des initiatives, d'être autonome et de s'adapter.

Partage et circulation de l'information.

Sens du service public.

Discrétion et secret professionnel.

Disponibilité, ponctualité et réactivité.

Contact et modalités de candidature

Contact : 0473868980

Informations complémentaires :

Candidatures (CV et Lettre de motivation accompagnés du dernier arrêté fixant la situation administrative) à adresser à :

Monsieur le Président, Communauté de communes Plaine Limagne

Maison Nord Limagne

158 grande rue - BP 23 – 63260 Aigueperse

Par mail : rh@plainelimagne.fr

Adresse de l'employeur : PLAINE LIMAGNE

>Maison nord limagne, 158 grande rue

63260 Aigueperse

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.